



EUROPEAN COMMISSION

Cabinet of Michel Barnier

Head of Cabinet

00503885

Brussels,
FA/vg (13)

25. 03. 2013

STALE PRZEDSTAWIENIE	
28.03.2013	
Nr wplywu	8
Nr sprawy	1

Your Excellency, *Dear Marek,*

Please find enclosed the original letter co-signed by Vice-President Neelie Kroes, Commissioner Androulla Vassiliou and Commissioner Michel Barnier addressed to Mr Bogdan Zdrojewski, Minister of Culture and National Patrimony.

I would be grateful if you could forward this letter to him.

Thanking you in advance, I have the honour to be, Sir,

Yours faithfully,

Olivier GUERSENT

His Excellency Mr Marek PRAWDA
Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary Permanent Representative
Permanent Representation of Poland
to the European Union
Rue Stevin 139
B-1150 BRUSSELS

Bruxelles, le

25. 03. 2013 00503885

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Nous vous remercions de votre lettre du 28 novembre 2012 concernant les efforts actuels visant à préserver et à encourager la créativité et dans laquelle vous soulignez le besoin pour l'Europe d'assurer la vitalité de ses secteurs de la culture et de la création, pour surmonter les grands défis économiques, sociaux et politiques auxquels elle est confrontée.

La communication de la Commission européenne, intitulée «Promouvoir les secteurs de la culture et de la création pour favoriser la croissance et l'emploi dans l'UE», que vous mentionnez dans votre lettre, définit une stratégie à plusieurs niveaux pour ces secteurs, en vue de les aider à s'adapter à un environnement en mutation, à mobiliser leur potentiel de croissance et de maximiser la contribution qu'ils offrent au développement des TIC et de l'innovation. Dans cette optique, le programme «Europe créative» vise par ailleurs, également, à promouvoir la diversité culturelle et linguistique en Europe et à renforcer la compétitivité des secteurs de la culture et de la création.

La Commission européenne estime elle aussi que l'économie numérique et l'apparition de nouveaux modèles économiques en ligne pour la création, la distribution et la production de contenu représentent un défi pour les différents acteurs dans les secteurs de la culture et de la création, mais aussi une opportunité.

La Commission européenne procède donc actuellement à une évaluation du cadre législatif actuel, afin de faire en sorte que les pratiques en matière de droit d'auteur et celles qui y sont associées, telles que l'octroi de licences, restent adaptées à leur objet dans ce nouvel environnement numérique. Nos objectifs consistent à garantir une reconnaissance et une rémunération effectives des créateurs et d'autres titulaires de droits; soutenir la créativité, la diversité culturelle et l'innovation par des incitations durables; permettre l'apparition de nouveaux modèles économiques; contribuer plus efficacement à la lutte contre les offres illicites et le piratage; et donner à tous les citoyens un large accès à l'offre culturelle riche et variée que propose l'Europe.

Parallèlement, la Commission a lancé un dialogue structuré entre les différentes parties prenantes. Cette initiative, baptisée «Licences pour l'Europe», se fixe pour objectif de proposer, d'ici la fin 2013, des solutions pratiques à un certain nombre de problèmes.

.../...

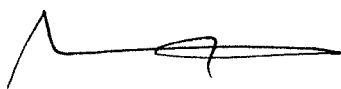
La Commission européenne poursuivra son travail dans ce domaine conformément aux principes de la réglementation intelligente, afin que les informations pertinentes soient recueillies selon une procédure transparente et que toutes les parties prenantes, notamment les institutions culturelles, puissent participer et exprimer leur avis.

Nous souhaitons vous assurer que vos préoccupations seront dûment prises en compte durant la procédure.

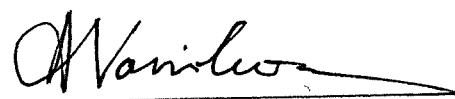
Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les Ministres, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Michel BARNIER



Neelie KROES



Androulla VASSILIOU

Lettre à l'attention de :

Monsieur Bogdan ZDROJEWSKI
Ministre de la Culture et du Patrimoine national
République de Pologne

Monsieur Puiu HASOTTI
Ministre de la Culture et du Patrimoine national
République de Roumanie

Madame Claudia SCHMIED
Ministre de l'Enseignement, des Arts et de la Culture
République d'Autriche

Madame Fadila LAANAN
Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et
de l'Égalité des Chances
Communauté française de Belgique

Monsieur Vezhdi RASHIDOV
Ministre de la Culture
République de Bulgarie

Monsieur Bernd NEUMANN
Ministre adjoint auprès de la Chancelière de la
République fédérale d'Allemagne et
délégué du gouvernement à la culture et aux médias

Monsieur José Ignacio WERT ORTEGA
Ministre de la Culture, de l'Éducation et du Sport
Royaume d'Espagne

Monsieur Rein LANG
Ministre de la Culture
République d'Estonie

Monsieur Paavo ARHINMAKI
Ministre de la Culture et des Sports
République de Finlande

Madame Aurélie FILIPPETTI
Ministre de la Culture et de la Communication
République française

Monsieur Lorenzo ORNAGHI
Ministre des Biens et des Activités culturelles
République italienne

Madame Octavie MODERT
Ministre de Culture
Grand-Duché de Luxembourg

Copie : Monsieur Jimmy DEENIHAN, T.D.
Ministre des Arts, du Patrimoine et du Gaeltacht de l'Irlande

Michel BARNIER

Member of the European Commission

Neelie KROES

Vice-President of the European Commission

Androulla VASSILIOU

Member of the European Commission

COURTESY TRANSLATION

00503885

Brussels,

25. 03. 2013

Dear Minister,

Thank you for your letter of 28 November 2012 concerning current efforts to preserve and encourage creativity in which you stress the need for Europe to ensure the vitality of its cultural and creative sectors, in order to tackle the great economic, social and political challenges that it faces.

The Communication of the European Commission on 'Promoting cultural and creative sectors for growth and jobs in the EU' that you mention in your letter sets out a multi-layered strategy for these sectors, with a view to helping them adapt to the changing environment, unleash their potential for growth and maximise their contribution to the development of ICT and innovation. In this vein the Creative Europe programme also aims to promote cultural and linguistic diversity in Europe and to reinforce the competitiveness of the cultural and creative sectors.

The European Commission agrees that the digital economy and the emergence of new business models online for the creation, distribution and generation of content represents a challenge for the different actors in the cultural and creative sectors, but also an opportunity.

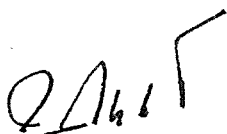
Therefore, the European Commission is assessing today's legislative framework, to ensure that copyright and copyright-related practices, such as licensing, stay fit for purpose in this new digital context. The objectives are to guarantee effective recognition and remuneration of creators and other rights holders; to provide sustainable incentives for creativity, cultural diversity and innovation; to allow new business models to emerge; to more effectively contribute to combating illegal offers and piracy; and to allow broad access for all citizens to Europe's rich and diverse cultural offer.

In parallel, the Commission has launched a structured stakeholders' dialogue, "Licences for Europe", with the assigned objective of proposing by the end of 2013 practical solutions to a number of issues.

The European Commission will continue its work in this area in line with smart regulation principles to ensure a transparent process to establish the evidence and to allow all stakeholders, including cultural institutions, to participate and express their views.

Please allow us to assure you that your concerns will be taken into account during this process.

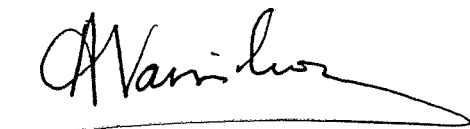
Please accept the assurances of our highest consideration.



Michel BARNIER



Neelie KROES



Androulla VASSILIOU